

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 21 mars 2013

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : Mme KOENDERS et M. MELOTTE

Convocation envoyée le 14 mars 2013

Publié le 22 mars 2013

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 86

Nombre de présents participant au vote : 71

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 12

SCRUTIN : POUR : 83

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Alain MILLOT	M. Michel ROTGER
M. Pierre PRIBETICH	M. Joël MEKHANTAR	M. François NOWOTNY
M. Gilbert MENUET	M. Christophe BERTHIER	Mme Christine MASSU
Mme Colette POPARD	Mme Anne DILLENSEGER	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Rémi DETANG	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Michel FORQUET
M. Jean-Patrick MASSON	M. Georges MAGLICA	M. Claude PICARD
M. José ALMEIDA	Mme Christine DURNERIN	M. Gaston FOUCHERES
M. Jean-François DODET	Mme Nelly METGE	M. Pierre PETITJEAN
M. François DESEILLE	Mme Elisabeth BIOT	M. Nicolas BOURNY
M. Patrick CHAPUIS	Mme Christine MARTIN	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Michel JULIEN	Mme Nathalie KOENDERS	M. Philippe GUYARD
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Gérard DUPIRE	M. Alain MARCHAND	M. Gilles MATHEY
M. Jean-François GONDELLIER	M. Mohammed IZIMER	Mme Françoise EHRE
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	M. Patrick BAUDEMONT
M. François-André ALLAERT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Claude DOUHAI	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Murat BAYAM
M. Jean-Paul HESSE	M. Jean-Yves PIAN	M. Michel BACHELARD
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Stéphanie MODDE	M. Philippe BELLEVILLE
M. Yves BERTELOOT	M. Philippe CARBONNEL	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Patrick MOREAU	M. Alain LINGER	M. Jean DUBUET
M. Dominique GRIMPRET	M. Franck MELOTTE	M. Patrick ORSOLA
M. Didier MARTIN	M. Louis LAURENT	Mme Michèle CHALLAUX
M. Jean-Pierre SOUMIER		Mme Françoise VANNIER-PETIT.

Membres absents :

Mme Myriam BERNARD	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Louis LAURENT
M. Rémi DELATTE	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Gilles TRAHARD	M. André GERVAIS pouvoir à M. Michel JULIEN
	M. Benoît BORDAT pouvoir à M. Georges MAGLICA
	M. Philippe DELVALEE pouvoir à Mme Stéphanie MODDE
	Mme Elizabeth REVEL pouvoir à M. François DESEILLE
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	M. Roland PONSAA pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	Mme Louise BORSATO pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**Association de Prêt d'Honneur du Département de la Côte d'Or - Demande de subvention 2013**

Cette association créée fin 2001, par la Caisse des dépôts et Consignations, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, le Conseil Général de Côte d'Or et le Conseil Régional de Bourgogne, a pour objectif de détecter et de favoriser l'initiative créatrice d'entreprises en Côte d'Or.

Leur savoir-faire est reconnu par les autres partenaires financiers notamment bancaires. Il consiste à obtenir un effet de levier significatif sur l'obtention de prêts bancaires nécessaires à la réalisation et à la pérennité des créations et reprises d'entreprises.

En 2012, l'APH 21, composé de 4 salariés, a contribué à l'installation de 67 entreprises (créations et reprises) pour notamment l'octroi de prêt d'un montant moyen de 1 000 € à taux 0 %, permettant ainsi la création ou la sauvegarde de 137 emplois sur le Grand Dijon. Le taux de survie moyen à trois ans des bénéficiaires d'APH 21 Initiative est de 89 %.

En 2012, le budget de fonctionnement consacré à ce dispositif d'aide financière aux entreprises de la Côte d'Or est de 256 500 € (cf annexe). Sur cette base, le plan de financement suivant a été arrêté :

<i>Financiers</i>	<i>Montant sollicité</i>
Conseil régional de Bourgogne	50 000 €
Conseil général de la Côte d'Or	35 000 €
Grand Dijon	16 000 €
FEDER	29 100 €
CDC	1 500 €
Autres (Chambres Consulaires)	32 772 €
TOTAL	164 372 €

Pour mémoire, en 2011 et 2012, le Conseil de Communauté a accordé une subvention d'un montant de 16 000 € à l'APH 21.

Il est proposé d'attribuer une subvention de **16 000 €**, afin de permettre à l'Association de Prêt d'Honneur du Département de Côte d'Or de poursuivre ses actions en 2013.

Vu l'avis de la Commission et du Bureau,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** une subvention de 16 000 € au titre de l'exercice 2013 à l'Association de Prêt d'Honneur du Département de Côte d'Or ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

Budget APA 21

Prévisionnel fonctionnement 2013

DEPENSES	2013	RECETTES	2013
60 Fournitures administratives	200	70 Production vendue	4 600
61 Services extérieurs		74 subvention d'exploitation	50 000
Locations mobilières et immobilières (dont NACRE 2000)	11 000	Région	29 100
Sous traitance générale : CCI 21 NACRE phase 3		FEDER	35 000
62 Autres services extérieurs		Département	3 500
Rémunérations intermédiaires et honoraires - EC+CC	9 500	Emploi tremplin (region)	15 028
Frais d'actes et de contentieux - Rec.	5 000	Nacre phase 2	
Publicité, publications	3 000	Nacre phase 3	
Déplacements missions	4 000	CDC	1 500
réception	6 000	CCI 21	20 000
Frais bancaires	2 000	CMARB	9 000
Adhésion FIR + FIP (0).	4 000	Grand Dijon	16 000
64 Charges de personnel	166 000	75 autres produits : cotisations - dons	32 772
ITVA (taxes d'app. De form. Et sur les salaires)	6 000	76 produits financiers	
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	216 500	TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	216 500
86 Emplois des contributions volontaires en nature		87 Contributions volontaires en nature.	
Mise à disposition gratuite des biens et prestations		Prestations en nature	
Temps passé par les bénévoles en CEL: 800 heure à 50 €	40 000	Temps passé par les bénévoles en CEL	40 000
TOTAL DES CHARGES	256 500	TOTAL DES PRODUITS	256 500

	2009	2010	2011	2012 pré	2013 pré
Reprises nbre	56	73	57	74	60
Reprises montant	630	781	605	800	650
Reprises Montant moyen	11.3	10.7	10.6	10.8	10.8
Création nbre	79	96	84	101	90
Création montant	530	573	637	700	650
Création Montant moyen	6.7	6.0	7.6	6.9	7.2
Nombre total	135	169	141	175	150
Montant moyen global	8.6	8.0	8.8	8.6	8.7
TOTAL EMPLOIS	1 160.0	1 354.0	1 242.0	1 500.0	1 300.0
Nombre Nacre pour info	73	105	41	90	65
Montant Nacre pour info	392.5	604.5	199.0	485.0	321.8
Total NACRE + PH pour info	1 552.5	1 958.5	1 441.0	1 985.0	1 621.8
Conseil Général	81.0	87.5	40.0	40.0	30.0
feder	20.5	76.7	40.0	40.0	30.0
Conseil Régional	35.7	83.4	40.0	40.0	30.0
Total Fonds Publics	137	247.6	120	120	90
Banques	31.3	21.8	7.8	7.8	7.8
Caisse d'Epargne de Bourgogne	10.0				
Crédit Agricole de Côte d'Or	7.5	7.5	3.8	3.8	3.8
Banque Populaire	7.8	8.3	4.0	4.0	4.0
Lyonnaise de Banque	3.0	3.0			
Crédit Mutuel	3.0	3.0			
Entreprises	9.5	13.5			
Ordre des experts comptables					
Experts comptables	3.5	7.5			
EDF					
Entreprise Dionnaise / STCE					
OREPA	6.0	6.0			
BVS					
AGEA					
Esprit Beauté					
Chaussures BLOC					
JPG Consultants					
Consulaires	5.4	5.9	2.4	2.0	2.0
CCI Beaune	1.35	1.35	2.40	2.00	2.00
CCI Dijon	2.70	3.00			
CMACO	1.35	1.50			
Autres	3.2	1.4	5.0	10.0	5.0
Produits financiers	3.161	1.353	5.041	10.000	5.000
Total Fonds Privés	49.4	42.5	15.2	19.8	14.8
Dotation CDC	54.0	55.0	20.0	20.0	15.0
Total abondement	240.6	345.09453	155.2	159.8	119.8
Cumul abondements	2 903.5	3 248.6	3 403.8	3 563.5	3 683.3
Remboursement des prêts	1 009.1	1 144.0	1 307.4	1 300.0	1 300.0
Montant des impayés (définitifs)	-5.6	33.8	21.4	52.0	52.0
Remboursement des prêts effectif	1 014.7	1 110.2	1 286.1	1 248.0	1 248.0
Remboursements/emplois	87.5%	82.0%	103.6%	83.2%	96.0%
Report solde antérieur	209.6	304.9	406.1	605.4	513.2
TOTAL RESSOURCES	1 464.9	1 760.1	1 847.4	2 013.2	1 880.9
SOLDE budgétaire	304.9	406.1	605.4	513.2	580.9

Bilan passif

APH 21

Etats de synthèse au 31/12/2011

	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	295 895	288 141
Autres réserves	105 786	105 786
Report à nouveau	-4 108	
RESULTAT DE L'EXERCICE	-9 641	-82 842
FONDS PROPRES	387 931	311 085
<i>Apports</i>		
Fonds associatifs avec droit de reprise	2 758 534	2 729 250
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	2 758 534	2 729 250
Provisions pour risques	33 051	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	33 051	
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	4 035	5 112
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	4 035	5 112
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 085	7 803
Dettes fiscales et sociales	26 576	28 279
Autres dettes	2 829	834
Produits constatés d'avance		3 118
DETTES	53 524	45 145
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	3 233 041	3 085 480

Bilan actif

APH21

Etats de synthèse au 31/12/2011

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	1 585	1 585		
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Prêts	2 444 643	277 290	2 167 352	
ACTIF IMMOBILISE	2 446 228	278 875	2 167 352	
Stocks				
Créances				
Autres créances	370 945		370 945	2 595 809
Divers				
Valeurs mobilières de placement	690 879		690 879	484 006
Disponibilités	3 766		3 766	5 566
Charges constatées d'avance	99		99	99
ACTIF CIRCULANT	1 065 688		1 065 688	3 085 480
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	3 511 916	278 875	3 233 041	3 085 480

APH 21 Initiative ou comment favoriser le développement économique local par la création d'entreprises viables en Côte-d'Or.

1) Historique.

Aph 21 Initiative a été fondée, ainsi que ses 3 autres consœurs Bourguignonnes par la Caisse des dépôts et Consignations, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, le Conseil général de Côte-d'Or et le Conseil régional de Bourgogne en 2001.

L'Association de Prêt d'Honneur du département de Côte-d'Or (aph 21 Initiative) a pour objet de détecter et de favoriser l'initiative créatrice d'entreprises.

Les axes principaux qu'aph 21 Initiative doit développer pour atteindre ce but sont :

- Faciliter l'installation des entreprises notamment en agissant sur l'obtention du prêt bancaire nécessaire au financement du projet.
- Favoriser la pérennité de ces entreprises.

De cette façon, la Côte-d'Or doit bénéficier d'un tissu dense de petites entreprises solides offrant en tous points de notre département des savoir-faire, des services ou des marchandises rendant ainsi notre territoire plus attractif pour les autres entités économiques comme pour les habitants.

Notre savoir-faire s'est vu progressivement reconnu par les autres partenaires financiers et notamment bancaires, ce qui nous a permis d'atteindre le but technique principal : obtenir un effet de levier significatif sur l'obtention des prêts bancaires nécessaires à la réalisation et à la pérennité des créations et reprises d'entreprises.

2) Les aides que nous pouvons octroyer (voir plaquette jointe ou site Internet pour plus de détails et pour les conditions).

Financières :

- Un prêt à taux 0% sans frais ni garantie d'une durée allant jusqu'à 5 ans et d'un montant compris entre 1 000 € et 23 000 €. Ce prêt est servi sur nos fonds propres. Il concerne tous les artisans, commerçants et prestataires de services ayant besoin d'un prêt bancaire.
- Un prêt à taux 0% NACRE sans frais ni garantie allant jusqu'à 5 ans et d'un montant compris entre 1 000 € et 10 000 €. Ce dispositif est servi sur les fonds de la Caisse des dépôts et Consignations et financé par l'Etat. Il concerne tous les artisans, commerçants et prestataires de services ayant besoin d'un prêt bancaire et étant demandeurs d'emploi (voir autres critères).
- Le PCE (dispositif du groupe OSEO) : montant compris entre 2 000 € à 7 000 € il concerne les plans de financement de maximum 45 000 €.

Opérationnelles :

- Un accompagnement « pré » et « post » création réalisé par l'un de nos 70 points d'accueil labellisés (Chambres consulaires, Boutique de gestion, experts-comptables).
- La mise en place d'un parrainage au profit de nos bénéficiaires et réalisé par des bénévoles expérimentés en matière de management d'entreprise.
- Un club de créateurs co-organisé avec la CCI Côte-d'Or.

3) Fonctionnement.

Un seul et unique dossier pour toutes nos aides :

- Le dossier « J'entreprends en Bourgogne » du dispositif régional dont nous sommes partie prenante depuis les débuts. Ce dossier peut-être rempli en ligne et transféré à aph 21 Initiative sous réserve qu'il ait été visé par l'un de nos points d'accueil.
- Les permanents d'aph 21 Initiative analysent le projet, optimisent le plan de financement en relation avec les banques locales, organisent la décision en comité, effectuent la mise en place et le suivi des aides.
- Un seul comité d'engagement pour toutes ces aides. Ces comités sont locaux afin d'offrir une proximité et une pertinence optimale (Dijon, Beaune, Montbard).

4) Moyens.

- Un fonds de prêts de plus de 3 200 000 € constitué progressivement depuis 11 ans. Ce fonds permet d'engager 1.5 M€ par an sur une durée moyenne de remboursements de 3 ans.
- Des partenariats avec l'Etat, OSEO, le CrB et les banques permettant de mettre en place et de co-construire les plans de financement de nos bénéficiaires.
- Des partenariats opérationnels avec les consulaires, les experts-comptables, les avocats, les notaires et la Boutique de gestion, permettant de mettre en place nos accompagnements et des comités d'engagement de qualité.

5) Résultats

Depuis 2001 :

- 1 970 projets étudiés en comité d'engagement.
- 1 350 entreprises installées ou en cours d'installation.
- 12 600 000 € d'aides sous forme de prêts à taux 0 % attribuées.
- 2 868 emplois créés ou sauvegardés.

→ La moitié de ces résultats concernant le Grand Dijon.

Le taux de survie moyen à trois ans des bénéficiaires d'aph 21 Initiative est de 89 %.

Une installation sur 4, financée par une banque bénéficie d'une aide et d'un accompagnement aph 21 Initiative.

6) Besoins

Aujourd'hui, nos besoins de financement de notre fonds de prêt sont en forte diminution car ce dernier tend vers l'autonomie.

Par contre, notre fonctionnement manque de ressources.

Afin de pouvoir continuer à octroyer nos aides et à gérer notre fonds de prêt, nous avons besoin de votre soutien.

7) Demande

Nos besoins globaux sont de l'ordre de 216 500 € (voir budget joint), nous ne sollicitons que 16 000 € auprès du Grand Dijon soit environ 200 € par projet accompagné chaque année sur ce secteur (86 projets accompagnés sur le Grand Dijon en 2011) et moins de 100 € par emploi généré ou sauvé.

8) Proposition de retours et de valorisation du partenariat.

- Nous nous mettons à la disposition de vos services pour intervenir en réunion d'information, diffuser des supports, répondre à leurs questions, comme nous l'avons fait avec Dijon développement l'an dernier.

- Nous sommes à la disposition du Grand Dijon, en cas de partenariat pour valoriser celui-ci dans la presse par les moyens qui lui conviendront.

- Le logo du Grand Dijon figure sur nos prochains documents de communication (Site, plaquette, papier entête) aux cotés de nos autres grands financeurs.

- Notre logo et ce partenariat pourront être utilisés par le Grand Dijon pour valoriser son action.

- Nous communiquons à tous nos partenaires, le résultat de nos actions de façon hebdomadaire par le biais de nos relevés de décisions et de façon annuelle en vous transmettant notre rapport d'activité.

Annexe

Répartition par Canton au 30/11/2012								
Nom	Aignay le Duc	Arnay le Duc	Auxonne	Baigneux les Juifs	Beaune	Bligny sur Ouche	Chatillon sur Seine	Chenôve
Nombre	1		5		6		1	9
Montant			40		48		4	105
Nom	Dijon	Fontaine Française	Fontaine lès Dijon	Genlis	Gevrey Chambertin	Grancey le Château	Is sur Tille	Laignes
Nombre	54	1	4	7	5	1	3	
Montant	354	2	16	39	47	6	17	
Nom	Liernais	Mirebeau	Montbard	Montigny sur Aube	Nolay	Nuits saint Georges	Pontallier sur Saône	Pouilly Auxois
Nombre		3	6		1	1	1	
Montant		21	33		10	0	2	
Nom	Précý sous Thil	Recey sur Ource	Saint Jean de Losne	Saint Seine L'Abbaye	Saulieu	Selongey	Semur en Auxois	Seurre
Nombre			1		1		7	3
Montant			2		2		34	10
Nom	Sombernon	Venarey les Laumes	Vitteaux					
Nombre		3	2					
Montant		11	6					